

VITICULTURE

Engrais vert : un couvert en développement

Le 14 novembre à Hyères, une vingtaine de viticulteurs et viticultrices se sont intéressés de près aux engrais verts, à l'occasion de la journée technique, organisée par la Chambre d'agriculture, dans le cadre des actions menées sur le bassin versant Gapeau-Eygoutier.

La première partie de la journée s'est concentrée sur la présentation des différents intérêts de l'implantation d'engrais verts en viticulture. La pratique, qui consiste à semer à l'automne un couvert végétal hivernal, pendant la période de repos de la vigne pour éviter toute concurrence, permet d'agir à la fois sur la structure et la vie du sol. Le couvert protège la surface du ruissellement et de l'érosion, améliore la structure et la biodiversité du sol, favorise l'enracinement de la vigne et permet d'augmenter la fertilité, en restituant des matières organiques lors de sa destruction et son enfouissement au printemps. S'il n'existe pas de formule universelle pour réussir un engrais vert, Eric Maille souligne l'importance du choix des espèces à planter qui devront notamment avoir un développement rapide, présenter un bon système racinaire, être peu exigeantes et faciles à détruire le moment venu. Si la sélection des espèces dépend des objectifs de chaque producteur et du profil de la parcelle, le technicien plaide en faveur des mélanges qui pourront être préférés à des semis mono-espèce, afin d'avoir une garantie de couverture satisfaisante, une production de biomasse supérieure et obtenir une meilleure exploration du potentiel nutritif du sol. Les mélanges, surtout lorsqu'ils peuvent être faits, permettent également

de répondre aux besoins du sol en équilibrant carbone lent, carbone rapide et azote. Préparation du sol, utilisation d'un semoir adapté et roulage du semis sont aussi des facteurs de réussite.

Une pratique à adapter

"Les engrais verts, à l'exception de l'azote fixé par les légumineuses, n'enrichissent pas le sol en éléments nutritifs lors de leur développement, mais restituent les éléments nutritifs sous forme organique lors de leur décomposition", rappelle Eric Maille, technicien viti bio à AgroBio Périgord. Le moment et la méthode de destruction sont donc à raisonner en fonction des espèces choisies, du moment du semis et de la destruction, des caractéristiques de la parcelle et des conditions climatiques... Généralement, il est conseillé de prévoir la destruction au moment de la floraison des plantes, soit lors du pic de leur activité biologique, en tenant compte du développement de l'engrais vert par rapport à la vigne, et en veillant à éviter la montée à graines d'espèces potentiellement envahissantes. Une fois détruit, le couvert broyé peut être déposé en mulch, en surface ou enfoui superficiellement, selon que le viticulteur souhaite agir plutôt sur la structure du sol ou sur sa fertilité. Un délai est à prévoir afin de laisser le temps à la matière organique de se décomposer.



Au Domaine des Fouques, un atelier de lecture du sol autour d'une fosse pédologique.

"Chaque méthode de gestion et de destruction a son intérêt et ses limites. L'engrais vert est une pratique qui n'est pas dogmatique et doit s'adapter aux objectifs de chacun, au profil des parcelles et aux contraintes climatiques", insiste Eric Maille. En deuxième partie de journée, les participants ont partagé l'expérience du Domaine des Fouques, dont le vignoble est conduit, depuis de nom-

breuses années, en biodynamie. Outre l'utilisation de compost de déchets verts et des fientes des volailles élevées sur l'exploitation, des essais d'engrais verts différents sont réalisés depuis 2015, afin de voir lesquels fonctionnent le mieux par rapport au contexte pédoclimatique. La connaissance du sol apparaissant comme un préalable incontournable, les viticulteurs présents sur le domaine

ont participé à un atelier de lecture du sol autour d'une fosse pédologique, spécialement creusée pour l'occasion. Autour de la conseillère viticole de la Chambre d'agriculture du Var, Marine Balue, les producteurs ont pu observer et interpréter les différents horizons du sol, mais aussi s'intéresser à sa texture et sa composition. Des discussions autour de matériels de semis et de travail du sol ainsi que des rencontres avec des fournisseurs d'engrais verts et autres amendements sont venues compléter cette journée technique. Celle-ci était organisée dans le cadre des actions mises en œuvre par la Chambre d'agriculture du Var sur le bassin versant Gapeau-Eygoutier, en faveur de l'amélioration et de la préservation de la qualité de l'eau. "L'objectif de cette rencontre est de présenter et diffuser les pratiques innovantes, développées par des viticulteurs, qui permettent d'être plus respectueuses de l'environnement", explique Emilie Buron, animatrice de la Chambre sur ce bassin versant. Le réseau Inno Viti Var y rassemble notamment plusieurs exploitations viticoles dynamiques qui, dans le cadre d'une démarche collective, bénéficient d'un accompagnement individuel pour faire évoluer leurs pratiques. ■

G. LANTES

VITI-PASTORALISME

Relance du pâturage dans les vignes : tout un programme !

Définir les conditions de relance du viti-pastoralisme : voilà l'objectif du travail engagé conjointement par le Cerpam et les Chambres d'agriculture du Var, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. La visite d'une parcelle expérimentale à Montfort-sur-Argens, le 21 novembre, a permis de présenter l'initiative.

Jusqu'à dans les années 60, l'élevage était traditionnellement associé à la viticulture, les brebis étaient très présentes dans les vignes. A partir du moment où les productions se sont spécialisées et avec le développement des produits phytosanitaires, la pratique a pour ainsi dire disparu", introduit Pascal Thavaud du Cerpam, Centre d'études et réalisations pastorales Alpes Méditerranée. "Aujourd'hui, il y a une réflexion importante relative à la vie du sol et à l'érosion avec le développement de l'enherbement ainsi que sur la diminution des intrants", poursuit-il. C'est dans ce contexte que les Chambres et le Cerpam, en partenariat avec le Centre du Rosé et le Grab (Groupe de recherche en agriculture biologique) ont lancé un programme de recherche et de développement de trois ans, sur la période 2017/2020, qui vise à définir les conditions de faisabilité de l'association entre ovins, herbe et vigne. L'objectif étant de valoriser cette pratique agroécologique qui représente à la fois un outil alternatif de maîtrise de l'enherbement et un apport ferti-

ont été mises en place chez des producteurs de la région, dont 26 dans le département du Var. "Les essais portent sur des parcelles de grenache, âgées de 10 à 15 ans, sur deux terroirs représentatifs du département. Treize se situent dans la plaine des Maures et treize autres dans le Haut Var. L'objectif est de comparer des parcelles naturellement enherbées et semées, pâturées et non pâturées, en bio et en non bio, pour savoir ce qu'il se passe au niveau du sol, de la vigne et de l'intérêt alimentaire pour les animaux", précise Julie Mazeau, conseillère viticole de la Chambre d'agriculture du Var.

Des bénéfices partagés

Les essais tendent ainsi à déterminer quelles sont les espèces végétales les plus intéressantes pour répondre au double objectif de revitalisation des sols viticoles et d'apport alimentaire pour les troupeaux. Il s'agit aussi de mesurer l'impact du pastoralisme dans les vignes, en évaluant plusieurs critères dont la fertilité et la biodiversité

Les travaux doivent aussi permettre d'identifier les facteurs limitants, à commencer par les conditions climatiques. Exemple à Montfort-sur-Argens, sur les terres d'Eric Audibert, copropriétaire des caves du Commandeur et maire de la commune. Le viticulteur, qui pratique l'enherbement naturel un rang sur deux depuis quelques années, a décidé d'intégrer le programme d'essais en implantant un rang sur deux un mélange vesce et avoine sur 0,5 ha et une luzerne annuelle sur 0,5 ha. Trois modalités pourront ainsi être suivies. Sur place, force est de constater que les conditions sèches de cette année sont défavorables au développement de l'herbe. Autre facteur à prendre en compte : la relation qui peut s'avérer complexe entre le viticulteur et l'éleveur. "Il me semble que la cohabitation passe par une bonne connaissance des contraintes du viticulteur par le berger et vice-versa. Il faut du bon sens et de la bonne volonté", défend Eric Audibert. Une vision partagée par le Cerpam qui travaille pour établir une charte de



A Montfort-sur-Argens, techniciens, viticulteurs et éleveurs ont visité une des parcelles d'essais mise en place dans le cadre du programme en faveur du viti-pastoralisme.

pâturage nécessaires, de sorte à poser les bases d'un dialogue constructif entre éleveurs et viticulteurs.

Le développement du viti-pastoralisme; les partenaires en présence entendent partager une forme de solidarité dont les